

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 mai 2026

## L'AMF publie son rapport annuel 2025

**A l'occasion de la présentation du rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à la presse, sa présidente, Marie-Anne Barbat-Layani a souligné, dans un contexte géopolitique et économique générateur d'incertitudes, la détermination de l'Autorité à poursuivre le cap qu'elle a souhaité donner à son action : réguler la finance, renforcer la confiance.**

En 2025 et depuis le début de l'année 2026, l'AMF a notamment concentré ses actions autour de trois priorités : créer les conditions pour une Place financière toujours plus sûre et résiliente, favoriser le développement des marchés de capitaux européens et l'attractivité de la Place de Paris, et développer un cadre propice à une finance innovante. La présidente de l'Autorité est revenue sur la mobilisation et l'engagement de l'AMF.

### **Créer les conditions pour une Place toujours plus sûre et résiliente**

*« Depuis le déclenchement du conflit au Moyen-Orient, les marchés financiers ont traversé plusieurs épisodes de tension, en réagissant jusqu'à présent de manière ordonnée et résiliente. Mais les incertitudes demeurent particulièrement fortes et certaines vulnérabilités, déjà identifiées dans notre cartographie des risques 2025, se confirment, dont celles liées au développement de la finance privée. Nous renforçons également notre mobilisation face à l'accélération du risque cyber lié aux nouveaux modèles d'IA. Nous publierons dans les prochains jours une communication sur la résilience cyber et les actions que nous mettrons en œuvre dans les prochains mois », a déclaré Marie-Anne Barbat-Layani.*

*« Dans un contexte marqué à la fois par une démocratisation de l'investissement en Bourse, la multiplication des arnaques financières et la montée en puissance des réseaux d'initiés, la protection des épargnants et l'intégrité des marchés sont plus que jamais au cœur de notre action. Nous sommes pleinement mobilisés en faveur de l'éducation financière. A l'automne, nous lancerons le troisième volet de notre campagne dédiée aux nouveaux investisseurs autour du message « l'investissement n'est pas un jeu ». Nous faisons également de la place des femmes dans l'investissement un axe prioritaire de notre action.*

*Face à l'insécurité financière, l'AMF a besoin de nouveaux outils juridiques pour agir plus vite et plus fortement. Nous appelons à l'adoption rapide de la proposition de loi Labaronne », a ajouté Marie-Anne Barbat-Layani.*

## **Favoriser le développement des marchés de capitaux européens et l'attractivité de la Place de Paris**

*« Dans un monde où la puissance économique repose de plus en plus sur la capacité à mobiliser des ressources financières abondantes et orientées vers des priorités stratégiques, l'approfondissement des marchés de capitaux européens est devenu un impératif. Nous soutenons pleinement le projet d'Union de l'épargne et de l'investissement. La Place de Paris doit continuer à jouer un rôle moteur. Dans cet objectif, l'AMF agit concrètement pour renforcer son attractivité. En matière de gestion par exemple, nous lançons actuellement une consultation sur les actifs éligibles aux OPCVM. », a poursuivi Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'Autorité.*

## **Développer un cadre propice à une finance innovante**

*« L'innovation constitue un autre axe central de notre action. 2026 sera une année clé pour la tokenisation des actifs financiers, qui ouvre des perspectives nouvelles en termes de financement et de liquidité des marchés. L'AMF entend contribuer à positionner la Place de Paris au premier rang sur cette transformation. Parallèlement, à l'approche de la fin de la période transitoire, les équipes sont pleinement mobilisées pour instruire les dossiers reçus dans le cadre du règlement européen MiCA sur les marchés de crypto-actifs », a souligné Marie-Anne Barbat-Layani.*

Dans cet environnement complexe, l'AMF agit avec exigence pour faire de la régulation un levier de confiance. C'est tout le sens de sa nouvelle signature : « réguler la finance, renforcer la confiance ».

A travers elle, l'Autorité affirme son ambition et exprime son action quotidienne au service de l'intérêt général. Cette signature incarne la posture et les objectifs de l'AMF et de ses

équipes qui agissent au quotidien pour une finance intègre, résiliente et compétitive.

Le rapport annuel 2025 de l'AMF est l'occasion de revenir sur ses principales actions et sa contribution aux réflexions menées aux niveaux national, européen et international, en cohérence avec ses six orientations stratégiques : être un régulateur exigeant pour une place financière de premier plan, avoir une action européenne et internationale forte, protéger les épargnants, promouvoir une finance plus durable, accompagner l'innovation et être une autorité attractive et performante aux services de l'intérêt général.

Le rapport présente également l'activité de l'AMF au cours de l'année écoulée sur les opérations et l'information financière des sociétés cotées, les prestataires et produits d'épargne, les infrastructures de marché, la surveillance des marchés et son action répressive. Le dernier chapitre du rapport est consacré à la présentation des comptes de l'Autorité.

## Les chiffres clés de l'AMF en 2025

- 529 collaborateurs (équivalent temps pleins travaillés moyen)
- 16 934 demandes traitées via Epargne Info Service
- 2 772 dossiers de médiation traités
- 486 visas sur opérations financières délivrés
- 19 offres publiques ouvertes pendant l'année
- 13 sociétés de gestion agréées
- 671 sociétés de gestion suivies
- 13 659 organismes de placements collectifs (OPC) suivis pour un encours total de 2 298 Md€
- 11 prestataires de services sur crypto-actifs autorisés sur l'année
- 36 enquêtes ouvertes
- 59 contrôles ouverts
- 18 accords de transaction publiés pour un montant de 4,38 M€

— 13 décisions de sanctions pour un montant de 14,5 M€

### À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'Autorité des marchés financiers veille à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à la qualité de l'information financière et au bon fonctionnement des marchés. Engagée au sein des instances européennes et internationales, elle agit pour renforcer la stabilité du système financier et l'efficacité de la régulation. L'AMF participe à l'élaboration de règles claires, supervise leur mise en œuvre et réprime les manquements. Elle soutient les transformations de la finance, notamment en matière d'innovation et de finance durable. Régulateur à impact, l'AMF agit au service de l'intérêt général.

Réguler la finance, renforcer la confiance.

Visitez notre site : <https://www.amf-france.org/fr> URL = [https://www.amf-france.org/fr]

## CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 25  
media@amf-france.org

### En savoir plus

▾ Rapport annuel de l'AMF 2025

Mots clés

INSTITUTIONNEL

SUR LE MÊME THÈME



S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT ANNUEL

28 mai 2026

Rapport annuel de  
l'AMF 2025 - Lettre au  
président de la  
République



RAPPORT ANNUEL

INSTITUTIONNEL

28 mai 2026

Rapport annuel de  
l'AMF 2025



RAPPORT ANNUEL

INSTITUTIONNEL

28 mai 2026

Rapport annuel de  
l'AMF 2025 - Annexes



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*